

Quelle macroéconomie pour la transition écologique ?

Compte-rendu rédigé par François Citton

Dans son article intitulé "[L'écologie a besoin d'une politique macroéconomique](#)", publié sur le *Grand Continent*, l'économiste Jean Pisani-Ferry récapitulait les principaux défis économiques à relever pour mener à bien la transition écologique, et soulignait l'ampleur du choc économique à prévoir, ampleur nous obligeant à réfléchir à la macroéconomie que nous voulons pour réussir cette transition.

Pour discuter de ces questions, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir **Valérie Masson-Delmotte**, directrice de recherche au CEA et coprésidente du groupe n°1 du GIEC depuis 2015, **Jean Pisani-Ferry**, titulaire de la chaire Tommaso Padoa-Schioppa à l'Institut universitaire européen de Florence, Senior Fellow à Bruegel (Bruxelles) et Non-Resident Senior Fellow au Peterson Institute (Washington DC), ainsi que **Barbara Pompili**, ministre de la transition écologique au sein du gouvernement de Jean Castex, pour un Mardi Grand Continent modéré par **Shahin Vallée**.

Celui-ci introduit la séance en soulignant qu'il a l'habitude de dire que les sujets relatifs à l'économie de l'environnement sont particulièrement difficiles, dans la mesure où les économistes comprennent mal le climat, les climatologues mal l'économie... et les décideurs publics les deux ! Pourtant, la situation climatique se détériore : en 2021, les émissions mondiales de CO2 ont augmenté de 6%, et on prévoit qu'elles augmentent encore de 4% en 2022, si l'on prend en compte la fermeture des centrales nucléaires allemandes et françaises. A priori, on est sur une trajectoire de croissance des émissions de CO2 jusqu'en 2025 ce qui contredit frontalement nos objectifs de neutralité carbone.

Shahin Vallée laisse la parole à **Valérie Masson-Delmotte** pour lui demander de rappeler la situation, d'un point de vue climatique. Tout d'abord, **Valérie Masson-Delmotte** annonce deux dates importantes : le 28 février, date de sortie du rapport 2 du GIEC, centré sur les questions de vulnérabilité vis-à-vis du changement climatique et sur les possibilités d'adaptation, et le 4 avril, jour de sortie du rapport 3 du GIEC, centré lui sur les stratégies à adopter concernant la lutte contre le changement climatique.

L'influence humaine sur le climat est en effet incontestable : le réchauffement actuel atteint +1.1C° par rapport à l'ère pré-industrielle, et la baisse temporaire et inédite des émissions de CO2 en 2020 en raison des confinements a été compensée par un effet rebond en 2021. Dans ce contexte, il est très difficile d'évaluer les effets structurels des politiques publiques mises en place. **Valérie Masson-Delmotte**

souligne que le réchauffement climatique est un phénomène mondial, touchant tout le monde, au moins par l'augmentation de la fréquence des événements extrêmes comme les sécheresses ou les canicules. Plus important encore, le réchauffement futur est directement fonction des émissions présentes de CO₂, de sorte que la question de l'évolution de nos infrastructures et de notre adaptation au changement climatique peut conduire à des trajectoires carbonées différentes. D'après des prévisions publiées à l'été 2021, on s'attend à une hausse de +1.5C° sur 20 ans et, s'il n'y a pas de baisse massive des émissions mondiales de CO₂ et de méthane, même cet objectif "ambitieux" sera difficile à atteindre - il sera même difficile de rester sous les +2C°. En cas de stagnation des émissions de CO₂ mondiales, ce seuil serait franchi dès 2050. Le problème est que chaque hausse de la quantité de CO₂ rejetée intensifie les changements multiples subis par chaque région du monde à cause du réchauffement climatique, ce qui risque de nous faire dépasser notre seuil de tolérance.

Valérie Masson-Delmotte souligne alors l'importance des enjeux liés à l'atténuation des émissions de CO₂, de même que l'importance de ceux liés à l'adaptation de nos infrastructures et de nos sociétés à une hausse des températures mondiales. Elle souligne que même dans les pays développés, nous ne sommes pas prêts. Étant donné qu'il n'y a pas de retour en arrière possible en ce qui concerne, par exemple, la hausse du niveau de la mer, il convient de réduire maintenant nos émissions de CO₂ de manière à limiter la vitesse et l'ampleur des conséquences du changement climatique, en limitant par exemple la hausse du niveau de la mer à 1 mètre. Ce retardement nous donnerait une marge de manœuvre supplémentaire, liée notamment au caractère cumulatif du réchauffement climatique : plus on atteint vite le net zéro (zéro émissions nettes de CO₂), plus on limite les conséquences du réchauffement climatique. À court terme, elle souligne la nécessité de réduire nos émissions de méthane, puissant gaz à effet de serre dont la diffusion massive dans l'atmosphère menace les puits naturels de carbone qui absorbent jusqu'à 50% de nos émissions actuelles de CO₂.

Sur la question économique, **Valérie Masson-Delmotte** conclut en soulignant qu'il faut intégrer le climat et surtout intégrer le fait que celui va continuer à changer, et que plus il changera, plus il faudra investir pour s'adapter. Enfin, il faut prendre en compte les multiples bénéfices à agir maintenant : la référence ne peut pas être aujourd'hui, mais doit être demain. En s'adaptant, on pourra limiter les effets du changement climatique et mieux préserver le bien-être des populations.

Pour **Shahin Vallée**, le papier de **Jean Pisani-Ferry** cherche à donner un modèle de ce qu'est transition énergétique : un choc négatif de productivité, accompagné d'une augmentation des coûts de l'énergie et d'une baisse du capital productif. Si l'on veut en faire un résumé en deux mots, on peut dire que la transition représente un coût

majeur. Est-ce à dire qu'il ne faut pas viser de croissance verte, mais privilégier la décroissance ?

Jean Pisani-Ferry n'est pas tout à fait d'accord avec ce résumé : son article avait pour but de démontrer que la manière dont on aborde l'économie du climat n'est plus en phase avec la réalité de la situation à laquelle nous sommes confrontés. On privilégiait une approche intertemporelle, à long terme, mais celle-ci se heurte à la brièveté de l'échéance (2030) avant laquelle il faut agir, et à la nécessité non pas uniquement d'investir pour produire différemment, mais pour changer le stock de capital dont on dispose. La macroéconomie ressemble trop à un conte de fée dans lequel l'investissement mène à l'emploi et à la croissance, alors que le coeur de l'affaire concerne le déclassement d'une partie de notre stock actuel de capital dans la mesure où celui-ci n'est plus adapté aux réalités climatiques, comme par exemple le capital servant à l'extraction des énergies fossiles. En d'autres termes, il faut accepter d'investir plus pour produire moins. C'est cela qu'il faut prendre en charge. Il ne s'agit pas d'une préoccupation sectorielle, mais globale.

Jean Pisani-Ferry rappelle qu'on dispose d'ordres de grandeur concernant l'ampleur de l'effort à fournir : il faudrait investir environ 2 points de PIB supplémentaires durant les dix ou vingt prochaines années - et encore, cela ne prend pas en compte les investissements d'adaptation, puisqu'il s'agit uniquement d'investissements de mitigation des effets du réchauffement climatique. Cet effort, cependant, est réalisable : par rapport à il y a 25 ans, le poids des retraites dans la dépense publique s'est accru de 4 points de PIB. L'ampleur de l'effort ne doit pas décourager, d'autant plus que l'on possède de nouvelles technologies plus efficaces. Mais la transition peut mal se passer si l'on n'essaie pas d'anticiper les problèmes qui ne vont pas manquer d'arriver, liés au travail, à la reconversion de certains secteurs, comme l'automobile, aux éventuelles erreurs que l'on pourra commettre. Les chocs sont une chose, la manière dont on les gère est une autre. On peut faire des bêtises si on n'est pas crédible au niveau européen, en annonçant des politiques inefficaces ou en mettant en place des politiques incohérentes. En résumé, de nombreux enjeux importants peuvent compliquer la transition écologique, ce qui nécessite que ce sujet devienne central et soit pris en charge par l'ensemble du gouvernement de manière forte.

Jean Pisani-Ferry exprime ici deux points d'inquiétude : la campagne électorale française ne s'engage pas du tout sur ce chemin - l'écologie n'y est pas un sujet central et ne risque pas de l'être -, et aucune réflexion sur les structures gouvernementales n'est conduite, comme cela a pu pourtant être le cas durant des crises passées : de Gaulle en 1958 est autant ministre de l'Algérie que président du Conseil puis président de la République ; Raymond Barre en 1976 est ministre de l'inflation. Dans les deux cas, ces crises ont modifié le fonctionnement normal des

institutions ; à quand un phénomène similaire maintenant ? Son message n'est pas un message de décroissance, mais d'alerte.

Shahin Vallée rebondit sur ces propos en soulignant que les risques d'erreurs sont augmentés par le fait que l'état des connaissances économiques sur la manière dont on mesure l'impact d'un tel choc est limité. Ainsi, on ne sait pas mettre un prix du carbone sur beaucoup de choses, ni transformer des politiques réglementaires en prix du carbone. Il existe également des risques en matière de coopération internationale : comment piloter, par exemple, une transition dans un univers où les trois blocs mondiaux que sont la Chine, l'Union européenne et les États-Unis ont choisi des stratégies différentes : absence de contraintes aux États-Unis, prix du carbone minime en Chine, paquet réglementaire solide et taxation carbone en Europe. Quelle perspective internationale peut-on avoir sur cette question ?

C'est Madame la ministre **Barbara Pompili** qui répond, et se dit heureuse que le monde économique s'empare enfin de la question de la transition écologique. Selon elle, il y a eu trop peu de travail, ce qui fait que l'on a perdu du temps. Ceci posé, la ministre souligne que la transition écologique n'est pas que macroéconomique. On a besoin de voir les interactions existantes, rendant la question complexe. Il est important de voir vers où l'on va, mais aussi de comprendre d'où l'on part : un monde addict au pétrole. Les émissions dues au pétrole ont augmenté de 70% depuis les années 1990. S'il y a eu une baisse en France et en Europe, celle-ci n'est pas suffisante, car les engagements - réaffirmés - de la France obligent à accélérer cette baisse d'une part, mais aussi parce que les efforts faits ici sont souvent payés à l'autre bout du monde par des fuites de carbone d'autre part. La question est plus complexe et nécessite de penser à l'échelle mondiale. La décarbonation nécessite de réfléchir à ses enjeux techniques, et sur ce domaine la France investit. Cependant, **Barbara Pompili** reste convaincue que penser la transition uniquement en termes d'investissement et de technique est une erreur : Pierre Charbonnier, dans son article "[Ouvrir la brèche : politique du monde post-carbone](#)", publié sur le *Grand Continent*, l'a bien rappelé : la transition écologique ne peut pas être le remplacement d'une exploitation par une autre. Il n'y a pas de transition sans changement des modes de consommation. Décarboner les transports, ce n'est pas remplacer toutes les voitures thermiques par des voitures électriques, à l'image de Joe Biden se montrant en Hummer électrique ; c'est aussi promouvoir des alternatives à la voiture, comme le vélo ou le télétravail.

Sur ce point, **Barbara Pompili** n'est pas d'accord non plus avec Bill Gates qui dit qu'on peut consommer et importer du moment qu'on a des transports décarbonés, puisque, selon elle, il est indispensable de décarboner aussi les modes de production en sortant notamment des énergies fossiles - qui représentent encore plus de 80% de l'énergie consommée dans le monde. La question de la transition énergétique, en

particulier, est un enjeu majeur, à la fois économique, écologique mais aussi de souveraineté : en 2021, la France a connu le pire déficit commercial de son histoire, notamment en raison de la hausse des prix de l'énergie. Le temps court de la transition fait cependant qu'on arrive à un point de bascule, avec l'atteinte d'un pic de production mondiale de charbon en 2021. Cependant, il reste du travail à accomplir : sur les cinq dernières années, les 25 premières banques européennes ont financé les énergies fossiles à hauteur de 400 milliards de dollars. Si l'on ne peut pas tout changer du jour au lendemain, il faut au moins se situer sur une trajectoire de baisse. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Barbara Pompili rappelle alors que la décarbonation de l'économie doit être la priorité de notre politique économique, ce qui nécessite une réflexion sur les modes de décision et les instances gouvernementales. Il faut essayer de transformer le changement climatique et son côté paralysant en une opportunité de développement économique. Nos principaux partenaires ont compris que cette occasion était une opportunité de développer de nouvelles filières : la Chine, par exemple, s'est engagée à atteindre un pic de ses émissions de CO₂ en 2030. Si le prix du carbone est actuellement ridiculement bas en Chine, et le marché du carbone minuscule, une prise de conscience s'est faite. De la même manière, les États-Unis emploient leur puissance industrielle à décarboner certains secteurs, comme le montre l'exemple de Tesla, constructeur moqué il y a quelques années et qui désormais dépasse largement les constructeurs européens.

Il va falloir écrire les normes du monde décarboné ; soit on laisse les Américains et les Chinois le faire, soit on joue pleinement la carte de l'Europe. L'Europe est l'échelle pertinente ; elle est pleinement engagée dans une stratégie de décarbonation avec par exemple le plan *Europe for 2025*. Elle porte une vision et des valeurs. Par exemple, pour produire des batteries, il faut du lithium ; cela nécessite de s'interroger sur les conditions d'extraction du lithium, ce qui permet de lancer une filière industrielle, d'affirmer sa souveraineté et d'imposer au reste du monde des normes à appliquer pour accéder au marché européen - 490 millions de consommateurs. Il en va de même avec l'hydrogène. Les technologies de la transition existent, les outils politiques et les capacités de financement aussi ; cette transition ne sera pourtant ni gratuite ni automatique, il faudra mettre en place une écologie du contrat en réunissant des acteurs autour de la table à la manière du plan Monnet. Il s'agit d'un chantier énorme mais passionnant.

Pour **Shahin Vallée**, plusieurs mots importants ont été prononcés. D'abord, la discussion est rentrée dans le concret et permet de discuter des coûts. Au-delà de ça, a été posée la nécessité d'un accompagnement social, qui rendrait le coût d'adaptation de la transition supérieur aux 2 points de PIB estimés. D'où deux questions : comment faire pour déployer ces montants financiers avec le cadre

financier européen qui est le nôtre ? Quelle politique monétaire mettre en œuvre ? Ainsi, la dette "verte" doit-elle être monétisée ? Au vu des montants engagés, l'État est-il capable de déployer ces montants ? N'a-t-on pas perdu la capacité à mettre en œuvre cette transition ?

Jean Pisani-Ferry est très d'accord sur l'idée que le vrai sujet de la transition écologique est un sujet d'action publique, de programmation, de planification et de cohérence de celle-ci. Dans une économie en présence d'externalités, il existe des choix technologiques face auxquels l'État ne peut pas être neutre, et il y a une forme d'illusion à croire que la fixation d'un prix puis le recours au libre-jeu du marché pourrait suffire. Il est plus crédible de produire des normes face auxquelles tous les acteurs s'alignent, et c'est aussi plus efficace. L'État a-t-il toujours cette capacité ? Il a peut-être un peu perdu la main, mais il garde une capacité à organiser une telle transition à condition de prendre le problème dans toute son ampleur.

Concernant les coûts d'une telle transition, on n'est pas au clair, car les recenser exige un véritable travail de fourmi, technique et économique, et même les rapports du GIEC sont flous. **Jean Pisani-Ferry** souligne cependant qu'on n'évoque ici que l'investissement public, alors que le privé peut investir aussi ; cette concentration est selon lui bien française. Il s'agit certes d'un sujet de finances publiques : la taxe carbone, par exemple, - et on l'a vu avec les gilets jaunes - ne va pas rapporter, mais va coûter, car il va falloir redistribuer, et l'État a une responsabilité directe dans cet accompagnement social. Mais il ne faut pas oublier que la transition écologique dépasse le cadre national et qu'il est aussi question de faire évoluer les règles budgétaires européennes de manière à exclure les investissements verts de la règle des 3%. La position de l'Allemagne, sur ce sujet, est incertaine. Selon **Jean Pisani-Ferry**, il ne faut pas exclure par principe tout ce qui est vert de cette règle des 3%, mais bien plutôt voir qu'il y a des investissements prioritaires qui mériteraient que, pour eux, ne se pose pas la question du déficit public. Enfin, concernant la monétisation éventuelle d'une "dette verte", il souligne que les ordres de grandeur d'une telle opération sont inconnus et que les taux bas, synonymes d'une capacité de financement élevée, sont une grande chance dont il faut profiter.

Face à ces questions de planification, de politiques budgétaires et monétaires, **Shahin Vallée** pose la question : que faire ?

Barbara Pompili souligne d'emblée qu'on a déjà réussi à doubler la vitesse de la baisse des émissions de CO₂ depuis 2019 en augmentant les investissements publics annuels. On voit que si on veut encore doubler ce doublement, les estimations se rejoignent : il faudrait investir encore 50 milliards d'euros par an, soit 2 points de PIB. Cet investissement serait à moitié public, à moitié privé. S'il n'inclut pas le coût de l'adaptation sociale, il ne s'agit pas pour autant d'un pur

investissement de mitigation. Cet investissement financerait autant des mesures de mitigation que d'adaptation, notamment sociale, car il faut accepter l'idée que ces mesures vont coûter et qu'il faut redistribuer. L'effort, souligne-t-elle, n'est cependant pas hors de portée : il est comparable, dans son ampleur, au CICE lancé depuis dix ans. Il est possible, par ailleurs, de réallouer différemment des fonds déjà existants grâce à un budget vert. Mais il faudra quand même de l'investissement supplémentaire. Dès lors, la transition écologique devient un sujet avec Bercy, qu'il faut arriver à convaincre qu'une dépense effectuée aujourd'hui est une dépense en moins plus tard, voire une recette à l'avenir. Par exemple, depuis quelques années, la compétitivité-prix des constructeurs de voiture stagne, car ceux-ci ont déjà optimisé leur processus de production ; de grandes innovations et une transition vers les voitures électriques pourraient améliorer leur situation et accroître leurs revenus. La question centrale est alors celle de l'acceptabilité sociale : comment ne pas perdre tous les efforts déjà engagés ? Cette question est au cœur du projet européen, elle concerne le temps long et nécessite d'emmener tout le monde vers la transition et d'en accélérer la vitesse. Elle nécessite, peut-être, de revoir le pacte de stabilité, même s'il faut être réaliste et ne pas penser que l'on pourrait obtenir une exemption verte pour tous les investissements, ce qui nécessite dès lors de les hiérarchiser selon leur importance.

Peut-être peut-on ouvrir la question internationale : **Shahin Vallée** constate que les pays du globe sont situés sur des trajectoires différentes. Dans quelle mesure, dès lors, sont-elles compatibles dans le temps ? Les Européens vont-ils supporter encore longtemps le coût de cette transition s'ils ont l'impression que le reste du monde ne fait pas sa part ? Va-t-on vers des conflits ? Les accords de Paris ont-ils représenté le sommet de la coopération internationale ?

Valérie Masson-Delmotte souligne que la COP 26 a vu de nombreux engagements qui permettraient que l'on atteigne une légère baisse des émissions de CO₂ à l'horizon 2030. Ce résultat dépend de la coopération des États, mais aussi symbolique qu'il puisse être, il ne suffit pas par rapport aux trajectoires compatibles avec les limites du réchauffement climatique. Au-delà de cette insuffisance et de l'incapacité des États-Unis à mettre en place un cadre structurant, on voit monter des tensions croissantes sur l'absence totale de prise en compte des pertes et dommages subis par les pays très vulnérables au changement climatique, alimentant une amertume à l'égard des pays développés et menaçant les futures conférences internationales.

Valérie Masson-Delmotte revient rapidement sur l'article de **Jean Pisani-Ferry** en soulignant qu'il existe des modèles - les modèles à évaluation intégrée -, évalués dans le rapport 3 du GIEC, qui intègrent l'environnement à l'économie et prennent en compte les enjeux d'emplois et de compétitivité. **Valérie Masson-Delmotte** met en

lumière un autre enjeu majeur de santé publique, le manque d'activité physique, qui entraîne des coûts croissants en termes de santé publique, pour montrer comment ces enjeux peuvent se combiner avec ceux de la transition écologique : la promotion d'autres formes de mobilité que la voiture, en effet, nécessitant le développement d'autres infrastructures, entraînerait un effet d'entraînement sur l'économie à travers la réduction de ces coûts de santé publique mais aussi par un phénomène d'augmentation de l'activité. Dit autrement, il convient de mobiliser de nombreuses compétences pour guider les stratégies d'action publique sur cette question. Enfin, **Valérie Masson-Delmotte** souligne que le contexte actuel de hausse des prix de l'énergie montre une vulnérabilité majeure des pays européens en même temps qu'il illustre la nécessité de se débarrasser des énergies fossiles, les pays producteurs de celles-ci provoquant artificiellement la hausse des prix pour en récupérer les gains. La question centrale devient alors celle du déclenchement de l'obsolescence des stocks de capitaux investis dans les énergies fossiles. **Valérie Masson-Delmotte** considère que l'absence de politique américaine est plus inquiétante que l'absence de politique chinoise dans la mesure où le réchauffement climatique est probablement pris très au sérieux sur le long terme en Chine, alors qu'aux États-Unis, le Congrès bloque la mise en place d'un cadre juridique prenant en compte le coût social du carbone.

Il semble y avoir un désaccord sur les questions internationales, ce qui pousse **Shahin Vallée** à demander : qu'est-ce qu'une macroéconomie ouverte du climat ?

Pour **Jean Pisani-Ferry**, c'est l'accord de Paris, qu'il définit comme une espèce de miracle auquel personne ne croyait et que Jean Tirole décriait comme étant pire que rien. Ce dernier disait en effet que la coalition qu'il créait incitait fortement à adopter un comportement de passager clandestin. Mais à la place, on a vu l'émergence d'une rivalité entre capitalisme vert et brun, rivalité qui n'aurait pas émergé sans cet accord, et qui a remplacé celle entre capitalisme et planification. À la manière de la révolution industrielle opposant les intérêts des propriétaires fonciers à ceux des industriels, le système actuel voit l'émergence d'un champ de force qui fait entrer en compétition les acteurs verts et les acteurs bruns.

Jean Pisani-Ferry exprime un point de désaccord : que dit-on à l'Algérie, dont 90% des exportations sont du gaz ? Comment la transformer en un exportateur d'énergie verte et comment faire en sorte que cette transformation soit viable ? Sans une réflexion sur cette question, on aboutit à un problème géopolitique majeur. Le système d'échange des énergies renouvelables est compliqué à mettre en œuvre, mais il faut en discuter. Enfin, **Jean Pisani-Ferry** souligne un dernier point sur la question des incitations : on a mis en place, au niveau européen, un mécanisme d'ajustement aux frontières, fait pour les pays importateurs ; mais il ne s'occupe pas de ce qui se passe du côté des exportations, dans la mesure où il est compliqué de

rendre commensurables des politiques fondées sur des instruments hétérogènes, alors qu'il faut réfléchir à ce problème et arriver à punir de manière plus efficace ceux qui ne jouent pas selon les mêmes règles que les Européens.

Shahin Vallée rebondit sur ces derniers points avec une nouvelle série de questions : Peut-être faut-il rouvrir la question du mécanisme d'ajustement aux frontières : est-il un levier essentiel de gestion ? Est-ce que ça marche ? Comment poser la question de l'effectivité d'un tel mécanisme, dans un monde où les politiques réglementaires ne sont pas comparables entre les États ? Comment un tel instrument fonctionne-t-il dans un monde conflictuel ? Quels sont les éventuels points de friction ?

Barbara Pompili souligne qu'on dispose d'un cadre, que sont les accords de Paris. C'est un cadre structurant, entraînant *de facto* une révolution. Selon elle, la nouvelle Révolution industrielle fait que le capitalisme brun va progressivement être remplacé par le capitalisme vert. La question est alors d'arriver à gérer cette transition pour qu'elle se fasse le mieux possible. Concernant la manière de gérer les tensions internationales, elle souligne qu'il faut s'organiser de manière à limiter les frustrations liées à l'absence de prise en compte des pertes et dommages par les petits pays durant la COP 26. Il y a une montée de la défiance due au sentiment que certains subissent les conséquences de nos errements. Le mot important est celui de confiance, confiance dans ce qui est mis en place, alors qu'elle a été réduite parce que les pays développés qui s'étaient engagés à aider à hauteur de 100 milliards d'euros par an les pays en développement n'ont pas réuni cette somme. Certains pays ont joué sur cela pour réduire les ambitions de la COP 26 : les Chinois représentant les pays du G77 souhaitaient limiter les efforts de réduction d'émissions de CO₂, par exemple. Il faut avoir en tête cette question géopolitique du manque de confiance.

Pour faire revenir cette confiance, il faut que les politiques que nous mettons en place au niveau européen se fassent en coopération avec ces pays. Le CBAM¹, par exemple, permet d'entrer dans la diplomatie en ce qu'il n'affirme pas un rejet franc de la production carbonée, mais plutôt une réduction de son intensité. Elle souligne enfin qu'il est possible, notamment au niveau africain, de mettre en place des mécanismes de soutien au niveau non pas des secteurs mais des pays, comme cela a été le cas en Afrique du Sud, de manière à aider à la transition du pays, en coopération avec la Banque mondiale, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Allemagne, autour de quelques secteurs clés. Ce genre de mesure peut aider à restaurer la confiance et accélérer la transition.

¹ Carbon Border Adjustment Mechanism, mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Cf. sur ce point un article du Grand Continent, "[Taxe carbone aux frontières : le juste ajustement ?](#)", écrit par Alice Bustin, Hugo Sancho et Joshua Slawski.

Shahin Vallée rappelle que le CBAM ne comporte pas qu'un volet punitif, mais constitue aussi un cadre de coopération international. On ne peut pas faire l'un sans l'autre. Cependant, existe-t-il des cadres alternatifs ? Ceux-ci peuvent-ils être autre chose qu'un club climat ? On peut penser qu'il y aurait trois grandes pistes : un tel club serait une manière détournée de ne pas respecter le CBAM ; il pourrait constituer un moyen de renforcer les engagements climatiques pris ; enfin, il serait une manière de mettre à disposition des financements. Selon nos lectures, on aboutit à des résultats différents. Qu'en penser ?

Valérie Masson-Delmotte met en lumière le fait que le mécanisme mis en place en Afrique du Sud n'a pas d'équivalent pour l'Inde, alors que ce pays est un enjeu majeur de la transition écologique compte tenu de son développement et de sa population. Plus encore, le CBAM s'attache au contenu et au produit, ce qui le rend compatible avec les règles de l'OMC ; une politique du climat qui modifierait les politiques ne serait pas compatible avec ces mêmes règles.

Il reste quelques minutes pour une question de la salle, et une personne demande si le projet de taxonomie européenne peut aider à engager des normes plus contraignantes et encourager à la transition. **Barbara Pompili** souligne que c'est un outil pour orienter les financements vers la transition écologique. Elle est un peu agacée par le fait qu'elle n'ait été envisagée que sous le prisme de l'opposition entre énergies nucléaires et renouvelables, alors que c'est un outil plus large et plus complexe que cela. Un nouvel acte délégué proposé ensuite, par exemple, veut mettre en place un système de mines responsables. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un outil pour réduire les émissions de CO2 européennes de 55% d'ici à 2030.